



Séduire d'autres plaisanciers

Port. L'Association des usagers du port de plaisance de Dieppe, réunie en assemblée générale, a constaté une baisse de ses adhérents. Elle va faire campagne pour attirer de nouveaux propriétaires de bateau.

Entre deux gouttes, cinq marins tentent de faire une virée en mer pour aller pêcher quelques poissons. Pendant ce temps, dans la salle Ango qui surplombe le port, les adhérents de l'Association des usagers du port de Dieppe (AUPPD) se rassemblent en ce dimanche matin 17 mars, pour l'assemblée générale annuelle. Philippe Sajot, président de l'association, accueille la vingtaine de participants. Certains en profitent pour renouveler leur adhésion. « Nous avons 45 adhérents. Ce n'est pas beaucoup par rapport au nombre de plaisanciers à Dieppe. On va essayer de faire une campagne d'adhésions, de recruter de nouveaux membres. On veut redynamiser l'association », déclare Philippe Sajot.

700 plaisanciers

En effet, l'association compte peu de membres alors que 700 personnes -autant de potentiels adhérents- fréquentent le port de plaisance. « Nous avons perdu dix adhérents par rapport à l'année dernière », ajoute Serge Trotel, trésorier.

L'AUPPD a pour but de faire le lien entre les plaisanciers et le port. « On défend leurs droits. Nous sommes là pour les renseigner sur les réglementations, s'ils ont des revendications, recommandations, remarques. On les aide dans les démarches administratives », précise Philippe Sajot.

L'an dernier, aucune animation n'a été organisée par l'association. Le président souhaite y remédier cette année. « Avec la mairie de Dieppe, nous aimerions proposer des sorties pédagogiques avec les enfants, des sorties en mer. Nous recherchons d'ailleurs des plaisanciers qui accepteraient d'embarquer les enfants sur leur bateau, explique Philippe Sajot. Nous allons aussi organiser des sorties de pêche entre plaisanciers. Cela se faisait avant mais l'année dernière, tout a été annulé. On aimerait donc proposer à nouveau ces animations à nos adhérents. »

L'association existe depuis plus de trente ans et les adhérents sont majoritairement masculins. Lors de cette assemblée, seules trois femmes étaient présentes. « Il faut qu'il y ait plus de femmes. C'est important qu'elles soient aussi représentées car oui, il y a des plaisancières », assure Philippe Sajot.

Ce sont principalement des Seinomarins qui ont amarré leur bateau dans le port de Dieppe. Mais il y a aussi des Picards venus d'Amiens ou encore de Beauvais, comme le président. Il y a trois ans, Philippe Sajot a passé son permis et par amour pour la cité Ango, le Beauvaisien y a installé son bateau.

L'association a adhéré à la fédération des pêcheurs plaisanciers. Elle souhaite également proposer aux membres des réunions d'information sur la réglementation de la pêche et la sécurité sur les bateaux et dans le port.

Alice Pattyn

Infos Pratiques

Plus de renseignements sur www.auppd.com ou par mail : contact@auppd.com Adhésion : 30 €.

Un port de qualité

Label Qualité Plaisance

Le Syndicat mixte du port de Dieppe a obtenu, en décembre 2018, le label Qualité Plaisance mis en place par la Fédération française des ports de plaisance.

Le port a obtenu la note maximum, matérialisée par cinq anneaux. Elle récompense les efforts réalisés pour la qualité de l'accueil et des services proposés.

Les critères de sélection sont variés : espace d'accueil, demande de renseignements, promotion et communication, gestion des demandes des plaisanciers, aménagements urbains...